



Vevey, le 30 août 2016

Postulat : se rencontrer à la rue de la Byronne plutôt que craindre un accident

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les conseillers communaux,
Madame la Syndique,
Messieurs les Municipaux,

Si nous pouvons apprécier la mise en place de la zone 20 à la rue de la Byronne sur sa partie « ouest », à savoir entre la rue du Midi et l'avenue Gustave-Coindet, nous ne pouvons que constater sa difficile application et le manque de contrôle par l'association sécurité riviera.

Cette partie de la rue est un lieu d'échanges entre familles et un espace de vie pour des enfants toujours plus nombreux. La place de jeux est utilisée tous les jours et à toute heure du jour, mais le manque de respect de la zone 20 par les automobilistes fait craindre le pire à de nombreux parents. Faut-il attendre un incident voire un accident pour agir ?

La circulation automobile n'y est pas absolument nécessaire du moment où elle est possible par l'avenue Général-Guisan et par l'avenue Nestlé à quelques mètres de là.

Nous demandons donc à la Municipalité :

- d'étudier la possibilité de fermer définitivement cette partie « ouest » de la rue de la Byronne (à savoir entre le n° 20 et le n° 1) à la circulation, excepté pour les habitants de cette partie de la rue (bornes rétractables pour les bordiers, etc.) ;
- d'en profiter pour réaménager la place de jeux dans le cadre d'une démarche participative en y associant les habitants du quartier (bancs, jeux, végétation, règles de « bien vivre ensemble » en terme d'utilisation/bruit, etc.) ;
- de proposer un préavis en ce sens.

Nous proposons de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité.

Au nom du groupe socialiste,

Caroline Gigon